



4^e Directive anti-blanchiment et financement du terrorisme : quelles avancées ?

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT

Séminaire

DATE

7 novembre 2016

LIEU

**Esapce Hamelin
13-17 Rue de l'Amiral
Hamelin
75116 Paris**

PARTICIPATION

300 € HT

INSCRIPTION

www.eifr.eu

CONTACT

**contact@eifr.eu
01 70 98 06 53**

FORMATION

Nos séminaires sont imputables sur le budget de la formation professionnelle. L'EIFR est organisme de formation agréé sous le numéro 11 75 45062 75.

Qu'apportera la quatrième directive publiée en juin 2015 ?

Renforcement de l'approche par les risques, précisions sur l'identification des bénéficiaires effectifs, élargissement de la notion de Personnes Politiquement Exposées, nouvelles dispositions en matière de monnaie électronique : comment ce texte sera-t-il transposé en France pour juin 2017 ?

Les risques de blanchiment de capitaux s'étendent aux nouvelles formes d'activités financières : monnaie électronique, collecte de fonds via internet (financement participatif notamment).

Le nombre croissant de déclarations de soupçon à Tracfin sur les 5 dernières années est positif, mais les établissements financiers doivent résoudre un problème de calibrage des dispositifs d'alerte pour rendre les dispositifs plus efficaces.

Par ailleurs, les événements tragiques qui ont marqué l'année 2015 soulignent hélas l'importance de la lutte contre le terrorisme et la nécessité d'en prendre la pleine mesure. Comme exposé par Michel Sapin dans son discours au Conseil de sécurité de l'ONU le 17 décembre dernier, cette lutte passe par des actions visant à tarir l'argent qui finance le terrorisme. Or, les terroristes trouvent sans cesse de nouvelles manières de se financer, rendant la détection de ces flux de plus en plus difficile. C'est donc « toute la société qui doit se mobiliser » sur le sujet et faire preuve de vigilance.

La lutte contre le financement du terrorisme sera-t-elle véritablement améliorée par le nouveau texte ?

C'est un panorama complet de la régulation à venir et de l'impact pour les différentes activités du secteur financier que propose l'EIFR dans un séminaire rassemblant régulateurs et professionnels de la banque, de l'assurance et de la gestion.

OBJECTIFS

- Comprendre la portée de la 4e directive
- Bénéficier des retours d'expériences de l'industrie financière

PUBLIC VISÉ

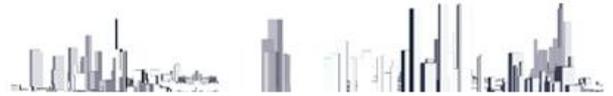
- Banques, Assurances, Sociétés de Gestion
- Directions générales,
- Directions financières,
- Directions de la conformité,
- Directions juridiques
- Juristes et avocats et sociétés de conseil





PROGRAMME

8h15	Accueil Café	
8h30	Introduction	Edouard-F de Lencquesaing , Président, EIFR
8h40	1. La 4^{ème} Directive : bénéficiaires effectifs, Personnes Politiquement Exposées, approche par les risques : enjeux et limites	Marie-Agnès Nicolet , Présidente, Regulation Partners
9h10	2. EBA : vers une classification des risques adaptée aux différents métiers et activités du monde financier	Carolyn Gardner , Policy Expert Anti-money Laundering, EBA
9h40	3. ACPR : les attentes pour la banque et l'assurance	Anne-Marie Moulin , Adjointe à la direction des affaires juridiques, ACPR
10h10	4. AMF : les attentes pour la gestion d'actifs et les PSI	Xavier Parain , Secrétaire Général adjoint, AMF
10h40	Pause	
11h00	5. Retour d'expérience d'une banque : embargos, gel des avoirs et extra-territorialité : jusqu'où ?	Philippe Audebert , Directeur de la conformité Banque de détail Internationale, BNP PARIBAS Vanessa Descamps , Responsable Conformité, Contrôle Interne, Distribution, Groupe La Française
11h30	6. Les impacts pour l'asset management	Alain Curtet , Responsable de la direction juridique Groupe, MMA
12h00	7. Retour d'expérience d'une société d'assurance	Edouard-F de Lencquesaing , Président, EIFR
12h30	Conclusion	
12H45	Les échanges se poursuivent	



BIOGRAPHIES



Marie-Agnès NICOLET
Présidente, REGULATION PARTNERS

Marie-Agnès NICOLET, diplômée d'HEC en 1989, est présidente fondatrice de Regulation Partners, cabinet de conseil spécialisé en conseil, veille et stratégie réglementaire ainsi qu'en gestion des risques pour les établissements financiers régulés (notamment établissements de crédit, sociétés de financement, entreprises d'investissement, établissements de paiement et monnaie électronique, sociétés de gestion, intermédiaires, sociétés d'assurances et mutuelles...)

Elle a plus de 25 ans d'expérience en matière de conformité, gestion des risques et contrôle interne pour des établissements bancaires et financiers. Elle a publié en septembre 2015 l'ouvrage « gouvernance et fonctions clés de risque, conformité et contrôle » édité par RB éditions.

Elle est par ailleurs membre du conseil d'administration du centre des professions financières et préside le club des marchés financiers, qui anime des réflexions sur l'évolution des marchés et le financement de l'économie.



Carolin GARDNER

Policy Expert Anti-money Laundering, EBA

Carolin Gardner est responsable de la politique LBC/FT au sein de la direction réglementation de l'Autorité Bancaire Européenne (European Banking Authority, EBA).

Avant de rejoindre l'EBA, Carolin était en charge des politiques LBC/FT et anti-corruption au sein de l'autorité de supervision du secteur financier britannique, et expert de la politique anti-corruption du secteur public chez Transparency International, une ONG internationale de lutte contre la corruption.



Xavier PARAIN

Secrétaire Général adjoint, AMF

Xavier Parain, secrétaire général adjoint en charge de la Direction de la gestion d'actifs à l'Autorité des marchés financiers

Xavier PARAIN est ingénieur de l'ENSTA (Ecole Nationale Supérieure des Techniques Avancées) et ancien élève de l'Ecole Polytechnique. Il a commencé sa carrière, en 1996, en tant qu'analyste quantitatif au sein de la filière de gestion d'actifs de Lazard Frères & Cie. En 1998, il rejoint la société de gestion de portefeuille du groupe PRO BTP, en tant que responsable études et développements, jusqu'en 2000. Il devient membre du directoire puis président du directoire d'Ecureuil Gestion FCP, la société de gestion spécialisée sur les fonds structurés des Caisses d'Epargne. En 2006, Xavier Parain est nommé président de Merrill Lynch Invest France, la société de gestion spécialisée sur les fonds structurés du groupe Merrill Lynch. En juin 2010, il est nommé directeur général de Fundlogic SAS, filiale du groupe Morgan Stanley. Il rejoint l'Autorité des marchés financiers en juillet 2011, en tant que directeur adjoint à la Direction de la gestion d'actifs, puis devient secrétaire général adjoint en mars 2014.



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change



Philippe AUDEBERT

Directeur de la conformité Banque de détail Internationale BNP PARIBAS

Philippe Audebert, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce et titulaire du DESCF, a débuté sa carrière en 1984 à la Compagnie Bancaire où il a exercé différentes fonctions dans les domaines finances et comptabilité.

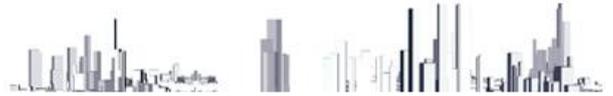
Il a notamment dirigé le Service Consolidation puis le Secrétariat Financier du Groupe Compagnie Bancaire.

En 1993, il rejoint Cetelem en tant qu'Adjoint du Directeur International chargé du contrôle de gestion, des opérations financières et du développement. Il est nommé en 1996, Contrôleur Général du Groupe Cetelem.

En 2005, il prend la responsabilité de la Direction de la Conformité du Groupe Cetelem, nouvellement créée.

En 2007, il rejoint BNP Paribas pour prendre la responsabilité de la Conformité du pôle Services Financiers et Banque de Détail à l'international devenu aujourd'hui International Retail Banking.

En 32 ans d'activités professionnelles, Philippe Audebert a dirigé pendant 20 ans des services de contrôle et/ou audit.

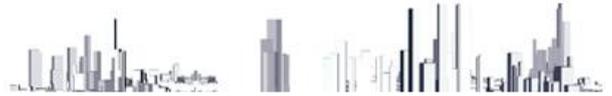


Vanessa DESCAMPS

Responsable Distribution, GROUPE LA FRANÇAISE

Elle démarre sur les sujets LCB-FT dans le domaine de l'asset management en 2008 en tant que Compliance Officer au sein de NATIXIS AM puis rejoint en 2011 AXA IM en tant que Responsable LCB-FT jusqu'en novembre 2014. Elle préside le Groupe de Travail LCB-FT à l'AFG depuis juin 2015.

Vanessa Descamps est diplômée de l'ISC Paris et titulaire d'un DESS de Droit et Fiscalité (Université de Pau).

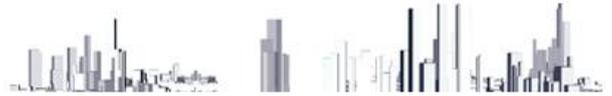


Alain CURTET

Responsable de la direction juridique Groupe, MMA

Responsable pendant près de 10 ans de la direction juridique Groupe MMA au sein du groupe Covéa, Alain Curtet a commencé sa carrière au début des années 90 dans un cabinet d'avocats spécialisé en droit des nouvelles technologies et en droit des affaires. Ensuite, son parcours professionnel l'a conduit à travailler dans une centrale d'achats d'un grand groupe bancaire puis dans une PME spécialisée dans le domaine médical. Intervenant dans différentes universités et auteur de nombreux articles juridiques, Alain Curtet a également participé aux idées fondatrices ayant permis de créer l'outil LexisNexis Compliance Assurance.

Son expérience dans différents domaines d'activité l'ont toujours conduit à s'interroger sur le rôle et les missions d'une direction juridique et sur la façon de mettre en exergue la plus-value apportée. Membre de l'AFJE et administrateur du Cercle Montesquieu, en charge de la Commission Management, Alain Curtet participe aux réflexions sur la confidentialité des avis et sur l'avenir d'une profession unique d'avocat.



Edouard-François de LENCQUESAING

Président, EIFR

Edouard-François de LENCQUESAING, président de l'EIFR (European Institute of Financial Regulation), en a accompagné son évolution depuis son origine en 2008. Depuis 2002, il s'est consacré aux défis de l'Europe et de l'industrie financière via PARIS-Europlace (qu'il a quitté en 2015) et du Pôle de compétitivité FINANCE INNOVATION qu'il a contribué à créer. Il participe à de nombreuses initiatives pour faire des Centres financiers européens ou dans le monde des lieux où réconcilier concrètement la finance et l'économie réelle autour de « best practices » compatibles si ce n'est convergentes et autour d'une « smart regulation » fondée sur une confiance structurelle entre régulateurs et régulés.

Il a débuté sa carrière comme consultant chez Accenture en 1975 puis a rejoint le CCF en 1980 où il est devenu Conseiller de la direction générale.

En tant que Directeur central au CCF, il était en charge des métiers de banque de transaction (conservation des titres et systèmes de paiements) ainsi que des systèmes d'information et des services de logistique.

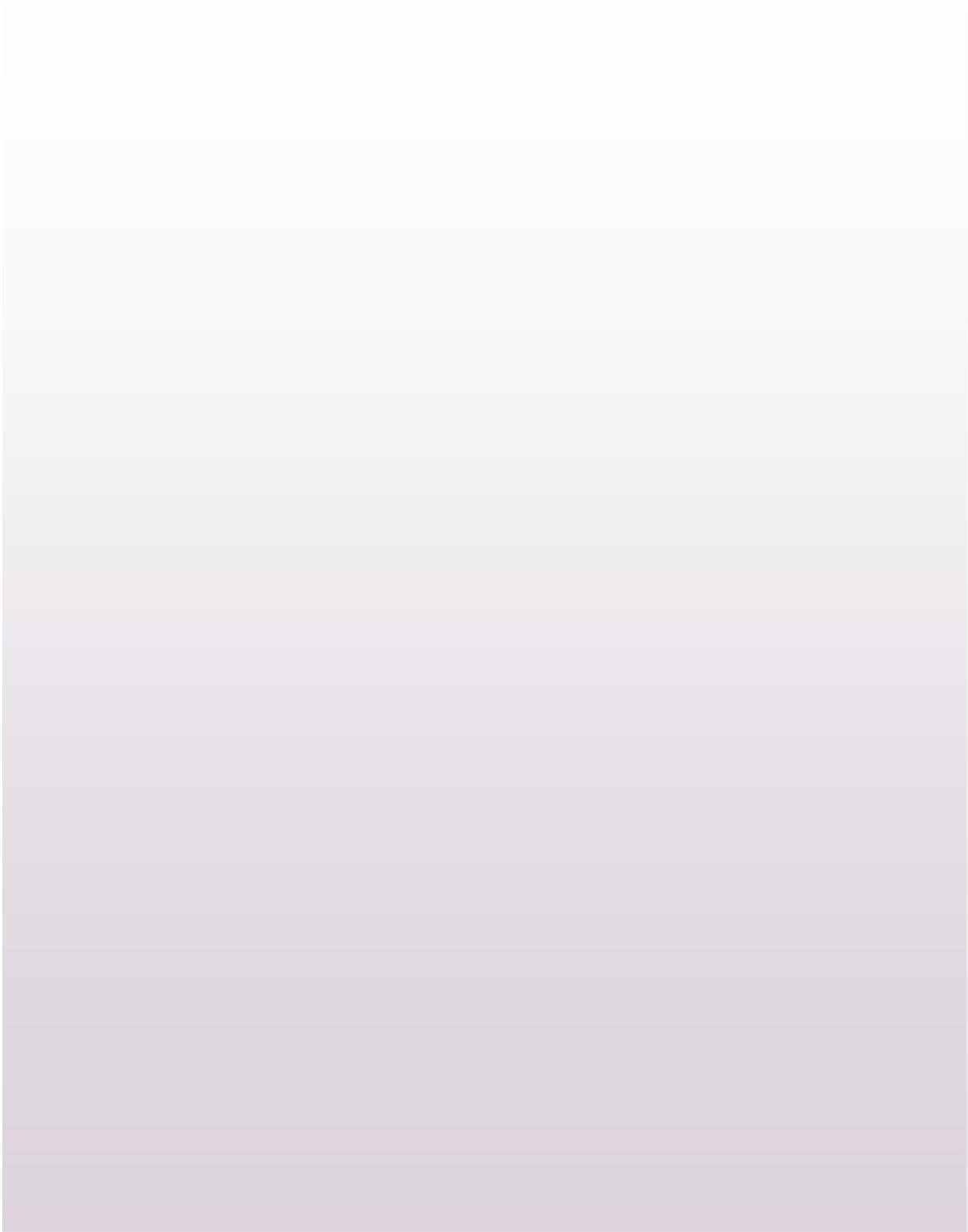
Par ailleurs, il a présidé des filiales d'administration de Fonds et d'épargne salariale et était administrateur de l'UBP.

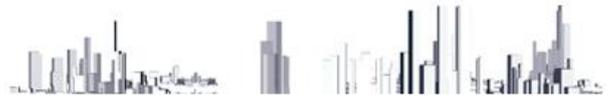
Très impliqué dans les systèmes de Place, il était administrateur en particulier de la SICOVAM, de la CRI, du SIT et de SWIFT et président du Club des 10 (établissements de conservation des titres), vice-président de l'AFTI et membre de ISSA. Il a été administrateur d'EUROCCP.

Il est membre des comités stratégiques des LABEX REFI et ILB. Au sein de la French American Foundation, il anime un groupe de travail sur les conditions de convergence US-France-Europe. Il a créé sa société de consulting NETMANAGERS en 2003 et est impliqué dans diverses initiatives de Business Angel.



NOTES





PRESENTATION EIFR

Objectifs & Missions

Développer et promouvoir une « *smart regulation* » à travers l'échange entre régulateurs et régulés.

- Favoriser le dialogue entre régulateurs et régulés,
- Organiser des conférences et séminaires pour améliorer la compréhension en matière de régulation financière,
- Contribuer à diffuser et à valoriser la recherche sur la régulation financière,
- Promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques de la régulation financière en France et à l'étranger.

L'activité de l'EIFR

Périmètre couvert : régulation générale, marchés financiers, banque, assurance, gestion d'actifs, entreprises et financement de l'économie, économie durable, international

Conférences à Paris autour d'experts de la régulation :

- Matinales actualité : Députés européens, Rapporteurs sur les directives européennes, Régulateurs, des Experts présentent leur vision,
- Matinales recherche : un Académique présente ses travaux de recherche,
- Les RDV de la régulation : des Avocats exposent les points d'actualité.
- Ateliers : Ils traitent en 2 heures de thématique métier impacté par les évolutions de la réglementation et l'implémentation du calendrier prudentiel (format qui combine l'expertise d'un cabinet de conseil et un retour d'expérience client).

Séminaires de formation :

- Séminaires spécialisés pour les professionnels de la régulation et des risques (pour réunir dans un contexte d'échange régulateurs et régulés),
- Séminaires généraux sur la régulation financière pour les décideurs économiques et politiques (prochainement).

Actions à l'international pour promouvoir le modèle de régulation français et européen :

- Conférences internationales,
- Accueil de délégations de régulateurs étrangers.

Membres fondateurs :

Création en 2008 à l'initiative de Paris EUROPLACE avec les principaux acteurs de la place financière





CHIFFRES CLES

En 2015, l'EIFR aura organisé au total 33 évènements et rassemblé plus de 1850 personnes :

- 10 Séminaires : 615 participants
- 15 Matinales : 810 participants
- 8 Ateliers : 330 participants
- 1 Conférence annuelle : 100 participants
- 16 Conférences internationales : à Paris, Moscou, New York, Francfort, Washington, Lyon, Sotchi, Cracovie, Londres, Bruxelles, Rome

L'EIFR depuis son lancement en 2008, a organisé près de 190 évènements et touché plus de 10.000 participants.

CALENDRIER

Matinale - Risques Financiers : vers une approche neuronale ? avec Christian Schmidt	9 novembre 2016 Paris
Conférence annuelle – Articulier Union bancaire et CMU pour une Europe compétitive : Pourquoi et comment ?	15 novembre 2016 Paris
Matinale – Mieux légiférer en droit financier : propositions du Haut Comité Juridique de la Place de Paris avec Alain Piétrancosta	25 novembre 2016 Paris
Matinale - La médiation financière : les défis d'une nouvelle articulation et les leçons du terrain ? avec Marielle Cohen-Branche	2 décembre 2016 Paris
Séminaire – Les rendez-vous de la régulation financière et de la conformité	8 décembre 2016 Paris
Matinale - Régulation et finance au service de l'économie réelle avec Christian de Boissieu et Dominique Chesneau	14 décembre 2016 Paris
Séminaire - Bâle 4 ou les leçons à tirer des modèles internes vs standards	15 décembre 2016 Paris

INSCRIPTIONS

Retrouvez toute l'actualité de la régulation financière internationale (agenda européen et international, news, derniers textes règlementaires, conférence française et internationales, documents de référence, articles de recherche, etc...) le sur notre site internet et les réseaux sociaux.

